

DESCRIPTION DU PROGRAMME

Technologie de la production horticole et de l'environnement (153.B0)

Compétences de la formation générale que vous développerez dans vos cours

Vous trouverez l'information sur la page Web ci-dessous :

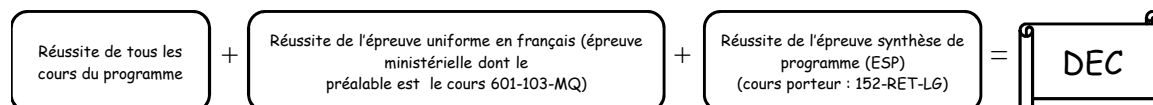
<http://www.clq.qc.ca/programmes/formation-generale/>

Liste des compétences de la formation spécifique que vous développerez dans vos cours

Une compétence, c'est une capacité de réussir à réaliser un ensemble de tâches effectuées dans le cadre de situations complexes, représentatives de la réalité du milieu du travail, en utilisant vos connaissances et vos habiletés et en adoptant les attitudes appropriées.

007C Utiliser un système de micro-informatique.	008A Intervenir au regard des aspects techniques propres à la régie de cultures légumières et fruitières.
007D Analyser certains aspects de la situation technico-économique et financière d'une entreprise agricole.	008C Intervenir au regard de la machinerie en réparation et en conservation des sols.
007J Évaluer de l'impact économique et financier d'un conseil technique en production agricole.	008E Intervenir au regard des aspects techniques propres à la régie de cultures ornementales.
007N Analyser des problèmes relativement à la protection de l'environnement.	008G Déterminer le type d'installation et d'équipement correspondant aux besoins d'une production végétale en champ.
007R Faire de la représentation commerciale.	008K Assurer l'application d'un programme d'implantation et d'entretien de cultures légumières, fruitières et de plantes ornementales en champ.
007S Gérer une équipe de travail.	008N Assurer l'application d'un programme de récolte et de conservation de cultures légumières, fruitières et de plantes ornementales en champ.
007V Analyser les fonctions de travail.	008S Intervenir au regard des aspects techniques propres à la régie des cultures céréalières et industrielles.
007W Identifier des végétaux.	008U Concevoir un plan de commercialisation pour un produit donné.
007X Multiplier des végétaux.	008Y Élaborer un programme de régie de cultures légumières, fruitières et de plantes ornementales en serre.
0080 Caractériser les sols et les substrats.	009Z Assurer l'implantation, l'entretien et la récolte de cultures légumières, fruitières et de plantes ornementales en serre et en tunnel.
0081 Appliquer des règles de santé et de sécurité au travail, en production végétale et en conservation des ressources.	
0082 Évaluer les plantes ornementales herbacées et ligneuses au regard de leur production.	
0084 Assurer la protection des cultures contre les mauvaises herbes, les maladies, les insectes et les acariens nuisibles.	
0086 Élaborer un programme d'amendement et de fertilisation des sols.	
0087 Contrôler l'environnement d'une serre.	

Conditions d'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC)



La réussite de l'épreuve synthèse de ce programme (ESP) équivaut à la réussite du cours porteur qui est indiqué dans la grille ci-contre à la session 6 en caractères gras (ligne ombragée). Cette épreuve permet d'attester que vous avez développé et intégré l'ensemble des compétences (formation générale et formation spécifique) de votre programme. En plus de l'obtention de la note finale de passage, pour la réussite du cours porteur, la réussite de l'ESP est exigée. L'échec à cette épreuve entraîne alors l'échec du cours porteur associé et l'obtention d'une note finale maximale de 59 % pour ce cours.

Pour être admissible à l'ESP, vous devez :

- posséder les préalables et les cours associés du cours porteur;
- prévoir ne pas avoir plus de 4 cours à compléter après la session où est offerte l'ESP (et pas plus d'un cours manquant dans chacune des disciplines de la formation générale : français, philosophie, anglais, éducation physique).

Cependant, dans des cas exceptionnels (situation imprévue, majeure et indépendante de votre volonté, qui aurait pour effet de retarder votre arrivée à l'université ou sur le marché du travail d'un an ou plus), le département d'Agriculture pourra autoriser votre admission à l'ESP sans que vous ayez réussi tous les autres cours. Vous devrez alors compléter les cours manquants dans le délai fixé par le département.

Légende des rubriques de la grille de cours ci-contre

FG : Formation générale.

FS : Formation spécifique.

Compétence(s) développée(s) : Code(s) de la (ou des) compétence(s) du programme d'études développée(s) dans ce cours (lorsqu'elles sont indiquées en caractères italiques, l'une ou l'autre des compétences sera développée selon le cours suivi).

Préalables : Cours devant être réussis avant de s'inscrire au cours des colonnes « Code » et « Titre ».

Cours associés : Cours devant être suivis au plus tard à la même session que le cours des colonnes « Code » et « Titre ».

Pondération : Nombre d'heures par semaine de - T (1^{er} chiffre) cours théorique - L (2^e chiffre) laboratoire ou travaux pratiques - P (3^e chiffre) travail personnel à faire en dehors des heures en classe.

Au choix : Le code des compétences varie en fonction du choix effectué.

Selon niveau : Le code des compétences varie en fonction du résultat au test de classement.

GRILLE DE COURS 153.BC

Version locale mise en place en 2008

	COURS		PRÉALABLES	HEURES-CONTACT	PONDÉRATION T - L - P	UNITÉS	SESSION	CHARGE DE TRAVAIL
	CODE	TITRE						
SESSION 3	FG	109-101 -MQ	Activité physique et santé		30	1 - 1 - 1	1	A/H
		601-101 -MQ	Écriture et littérature		60	2 - 2 - 3	2 1/3	A/H
		XXX-XX1 -LG	Complémentaire 1 Domaine exclu : « Culture scientifique et technologique »		45	3 - 0 - 3	2	A/H
	LS	152-ER5 -LG	Les professions en agriculture		45	2 - 1 - 1	1 1/3	A
		152-ER6 -LG	Outils informatiques appliqués à l'agriculture		45	1 - 2 - 1	1 1/3	A
		410-ER2 -LG	Comptabilité agricole		45	1 - 2 - 2	1 2/3	A
		152-REL -LG	Contrôle de l'environnement en serre		60	2 - 2 - 2	2	A
		152-RAF -LG	Machinerie en préparation et en conservation des sols		60	2 - 2 - 2	2	A
		153-RE5 -LG	Potentiel horticole ornemental		75	2 - 3 - 3	2 2/3	A
	Sous-total : formation générale				135	6 - 3 - 7	5 1/3	
Sous-total : formation spécifique				330	10 - 12 - 11	11		
Total : troisième session				465	16 - 15 - 18	16 1/3	49 H / Sem	
SESSION 4	FG	109-102 -MQ	Activité physique et efficacité	109-101	30	0 - 2 - 1	1	A/H
		340-101 -MQ	Philosophie et rationalité		60	3 - 1 - 3	2 1/3	A/H
		601-102 -MQ	Littérature et imaginaire	601-101	60	3 - 1 - 3	2 1/3	A/H
	FS	152-ER7 -LG	Planification du développement et de l'expansion de l'entreprise agricole	152-ER6 410-ER2	60	2 - 2 - 1	1 2/3	H
		383-ER1 -LG	Entreprise et environnement économique en agriculture	152-ER6 410-ER2	60	2 - 2 - 2	2	H
		152-REM -LG	Planification et suivi d'une régie de cultures légumières et fruitières en serre		90	2 - 4 - 2	2 2/3	H
		153-RE6 -LG	Planification et suivi d'une régie de cultures ornementales	153-RE5	75	2 - 3 - 2	2 1/3	H
		152-REU -LG	Installation et équipement associés à une culture en champ		45	2 - 1 - 2	1 2/3	H
	Sous-total : formation générale				150	6 - 4 - 7	5 2/3	
	Sous-total : formation spécifique				330	10 - 12 - 9	10 1/3	
Total : quatrième session				480	16 - 16 - 16	16	48 H / Sem	
SESSION 5	FG	109-103 -MQ	Activité physique et autonomie	109-102	30	1 - 1 - 1	1	A/H
		340-102 -MQ	L'être humain	340-101	45	3 - 0 - 3	2	A/H
		601-103 -MQ	Littérature québécoise	601-102	60	3 - 1 - 4	2 2/3	A/H
		604-10X -MQ	Anglais fonctionnel (selon niveau)		45	2 - 1 - 3	2	A
		XXX-XX2 -LG	Complémentaire 2 Domaine exclu : « Culture scientifique et technologique »		45	3 - 0 - 3	2	A/H
	FS	152-ER8 -LG	Plan agroenvironnemental de fertilisation	152-ER6	75	3 - 2 - 2	2 1/3	A
		152-ER9 -LG	Organisation du travail		45	2 - 1 - 1	1 1/3	A
		152-REP -LG	Récolte et conservation de cultures en champ		60	1 - 3 - 1	1 2/3	A
		152-REN -LG	Élaboration d'un programme de culture en serre	152-REL 152-REM 153-RE6	60	2 - 2 - 3	2 1/3	A
		410-ER3 -LG	Produits et services agroalimentaires		60	2 - 2 - 1	1 2/3	A
Sous-total : formation générale				225	12 - 3 - 14	9 2/3		
Sous-total : formation spécifique				300	10 - 10 - 8	9 1/3		
Total : cinquième session				525	22 - 13 - 22	19	57 H / Sem	
SESSION 6	FG	340-ZP3 -LG	Éthique et politique	340-102	45	3 - 0 - 3	2	A/H
		601-ZPY -LG	Un cours parmi les suivants : 601-ZP4-LG Communication, sciences et technologies 601-ZP5-LG Communication et culture de masse 601-ZP6-LG Communication et cultures étrangères	601-103	60	2 - 2 - 2	2	A/H
		604-ZPX -LG	Communication appliquée à l'anglais langue seconde (selon niveau)	604-10X	45	2 - 1 - 3	2	H
	FS	410-RA4 -LG	Représentation commerciale	152-ER7 410-ER3	45	1 - 2 - 2	1 2/3	H
		152-REQ -LG	Programme de cultures en champ	152-RAF 152-ER8 152-REP	75	2 - 3 - 2	2 1/3	H
		152-RER -LG	Application et suivi du programme de cultures en serre	152-REN	75	2 - 3 - 3	2 2/3	H
		152-RES -LG	Planification et suivi d'une régie en grande culture		75	2 - 3 - 2	2 1/3	H
		152-RET -LG	Activité d'intégration en production horticole (ESP)	152-RAF 152-ER7 383-ER1 152-REM 152-REU 152-ER8	45	1 - 2 - 2	1 2/3	H
	Sous-total : formation générale				150	7 - 3 - 8	6	
	Sous-total : formation spécifique				315	8 - 13 - 11	10 2/3	
Total : sixième session				465	15 - 16 - 19	16 2/3	50 H / Sem	
Total : formation générale				660	31 - 13 - 36	26 2/3		
Total : formation spécifique				1980	61 - 71 - 63	65		
Total : programme d'études				2640	92 - 84 - 99	91 2/3		

Dans le programme *Technologie de la production horticole et de l'environnement* (153.B0) harmonisé DEP-DEC, les deux premières sessions correspondent au DEP obtenu en Production horticole (5210).